



COMMUNE DE SAINT-PARGOIRE – HÉRAULT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025-18 – 07-11

SÉANCE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire et publique, dans la salle Max PAUX, sous la présidence de Madame Monique GIBERT, 1^{ère} adjointe au Maire.

Date de convocation 21 mars 2025

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de voix : 17

- Étaient présents :

Monique GIBERT, Christian CLAPAREDE, Fabienne GALVEZ, **Adjoints ;**

André SCHMIDT, Christiane CAMBEFORT, Bernard GOMBERT, Monique BEC, Pascal SOUYRIS, Thierry LUCAT, Elodie PAULS, Pierre ROSSIGNOL, Martine LAMOUREUX, Pierre BOLLIET, Sébastien SOULIER, **Conseillers ;**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Étaient absents excusés : Jean-Luc DARMANIN, Jean FABRE, Sylvette PIERRON, Agnès CONSTANT, Anne THÉVENOT

- Procurations : Jean FABRE à Monique GIBERT

Agnès CONSTANT à Thierry LUCAT

Anne THÉVENOT à Pierre BOLLIET

- Secrétaire de séance : Thierry LUCAT

La séance est ouverte à 18H30.

Délibération n°2025-18 – 07-11 / Attribution d'une subvention pour une sortie scolaire pour les élèves de l'école Jean Jaurès :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet présenté par la Directrice de l'école Jean Jaurès relatif à une sortie scolaire de fin d'année au Parc animalier Le Theil pour tous les élèves de l'école ;

Vu la demande de soutien financier sollicité auprès de la Mairie pour cette sortie scolaire ;

Vu le coût de ce projet estimé à 1732 € ;

Considérant l'intérêt que ce projet représente pour les élèves de l'école Jean Jaurès ;

Madame la première adjointe au Maire propose d'attribuer une subvention à hauteur 380 €.

Ayant entendu l'exposé de Madame la première adjointe au Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

ACCORDE une subvention de 380 € à la coopérative scolaire de Jean Jaurès pour l'organisation d'une sortie scolaire de fin d'année,

DIT que les crédits devront être prévus au chapitre 65 du Budget Principal 2025.

La première adjointe,

Monique GIBERT